



Nombre de conseillers..... 43
En exercice..... 43
Présents à la séance..... 35
Pouvoirs..... 08
Excusés..... 00

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 AVRIL 2016**

JE/DFCP

**N° 2016-04-12 : BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE -COMPTE ADMINISTRATIF –
EXERCICE 2015**

Le jeudi 7 avril 2016 à 19h30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni au Château de la Forêt, lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 25 mars 2016.

Présents :

Pierre-Yves MARTIN,
Gérard PRUDHOMME,
Martine DURIEUX-ARNAUD,
Serge MANTEL,
Roselyne BORDES,
Arnold VOILLEMIN,
Kaïssa BOUDJEMAÏ,
Olivier MICONNET,
Annick MONIER,
Salem AIDOUDI,
Nicole LELLOUCHE,
Philippe ARNAUD,
Lucie LE COZ,

Jean-Sébastien ROUCHET,
Sonia BELARBI,
Marie-Thérèse LE BLEGUET,
François DIONNET,
Gérard LANTÉRI,
Véronique PREUX,
Corinne CARCREFF,
Eric NANTI,
Laurent PIRON,
Grégory FICCA,
Cédric LE COZ,
Donni MILOTI,
Meriem BEN NASER,

Aurélie MANTEL,
Sandie BARBOT,
Serge LE BOZEC,
Françoise BITATSI-
TRACHET,
Jean-François MAGNIEN,
Pascal POPELIN
Laurence HODÉ,
Magali DAUBA,
Armen PAPAZIAN.

Pouvoirs donnés :

Marie-Madeleine COLLET à Martine
DURIEUX-ARNAUD,
Didier LAFARGUE à Philippe ARNAUD,
Ghislaine NEBIÉ à Grégory FICCA,
Regaya FERJANI à Salem AIDOUDI,

Nathan HADDAD à Roselyne BORDES,
Laurent HENOT à Gérard PRUDHOMME,
Georges GUILBERT à Serge LE BOZEC,
Danièle MARINI à Pascal POPELIN.

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. M Philippe ARNAUD a été désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 relative aux communes et établissements publics communaux,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2015,

Vu la réunion de la 1^{ère} commission permanente réunie le 31 mars 2016,

Considérant, pour cette comptabilité, l'identité de valeur avec les écritures du compte administratif de l'ordonnateur,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives et les virements de crédits de l'exercice considéré,

Votant hors la présence de l'ordonnateur pour l'exercice 2015, conformément à l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

A la **majorité** par

- **33 voix pour** :

Gérard PRUDHOMME +
Laurent HENOT,
Martine DURIEUX-ARNAUD +
Marie-Madeleine COLLET,
Serge MANTEL,
Roselyne BORDES +
Nathan HADDAD,
Arnold VOILLEMIN,
Kaïssa BOUDJEMAÏ,
Olivier MICONNET,
Annick MONIER,

Salem AIDOUDI +
Regaya FERJANI,
Nicole LELLOUCHE,
Philippe ARNAUD +
Didier LAFARGUE,
Lucie LE COZ,
Jean-Sébastien ROUCHET,
Sonia BELARBI,
Marie-Thérèse LE BLEGUET,
François DIONNET,
Gérard LANTÉRI,

Véronique PREUX,
Corinne CARCREFF,
Eric NANTI,
Laurent PIRON,
Grégory FICCA +
Ghislaine NEBIÉ,
Cédric LE COZ,
Donni MILOTI,
Meriem BEN NASER,
Aurélie MANTEL,
Sandie BARBOT.

- **9 abstentions** :

Françoise BITATSI-
TRACHET,
Serge LE BOZEC +
Georges GUILBERT,

Jean-François MAGNIEN,
Pascal POPELIN +
Danièle MARINI

Laurence HODÉ,
Magali DAUBA,
Armen PAPAIZIAN

Article 1 : Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif 2015 du budget principal de la Ville et de ses annexes, qui sont en conformité avec le compte de gestion présenté par le comptable public au titre du même exercice, et tel que synthétisé ci-dessous par section et par chapitre.

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE LIVRY-GARGAN

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Section de fonctionnement		
Chapitre	Dépenses	Réalisé 2015
011	Charges à caractère général	10 173 691,89 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 081 290,58 €
014	Atténuations de produits	6 128 651,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 580 546,30 €
66	Charges financières	952 268,69 €
67	Charges exceptionnelles	104 096,24 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		60 020 544,70 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 919 464,51 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la SF	0,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 919 464,51 €
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00 €
TOTAL		63 940 009,21 €
Chapitre	Recettes	Réalisé 2015
013	Atténuations de charges	580 224,55 €
70	Produits des services, des domaines et ventes	5 133 900,30 €
73	Impôts et taxes	45 608 748,11 €
74	Dotations, subventions et participations	12 865 804,61 €
75	Autres produits de gestion courante	820 561,79 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	1 850 434,92 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		66 859 674,28 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	327 528,42 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la SF	0,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		327 528,42 €
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 867 135,88 €
TOTAL		69 054 338,58 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		5 114 329,37 €

Section d'investissement			
Chapitre	Dépenses	Réalisé 2015	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	237 330,56 €	22 374,21 €
204	Subventions d'équipements versées	290 800,00 €	7 411,46 €
21	Immobilisations corporelles	2 384 621,26 €	248 107,78 €
23	Immobilisations en cours	1 182 962,08 €	99 967,61 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 130,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 516 975,79 €	0,00 €
26	Participations et créances rattachées	60 000,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	3 900,00 €	0,00 €
4541	Opérations pour le compte de tiers	3 852,60 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		6 684 572,29 €	377 861,06 €
1101	Programme scolaire	10 088 259,84 €	181 961,16 €
1102	Aménagement urbain et cadre de vie	62 318,13 €	3 360,00 €
1103	Equipements sportifs	2 375 839,43 €	169 051,65 €
1104	Programme social	27 184,99 €	0,00 €
1105	Equipements culturels et patrimoine	5 569,52 €	0,00 €
1501	Modernisation du service public municipal	297 652,35 €	116 788,71 €
Total des opérations d'équipement		12 856 824,26 €	471 161,52 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	327 528,42 €	
041	Opérations patrimoniales	87 571,74 €	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		415 100,16 €	
001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	4 922 894,50 €	
TOTAL		24 879 391,21 €	849 022,58 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Chapitre	Recettes	Réalisé 2015	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement reçues	680 690,77 €	306 179,07 €
16	Emprunts et dettes assimilées	7 100 650,00 €	3 900 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	48 000,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 274 471,73 €	0,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	906 943,72 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	176 920,86 €	0,00 €
024	Produits des cessions		4 543 702,66 €
Total des recettes réelles d'investissement		11 187 677,08 €	8 749 881,73 €
1101	Programme scolaire	635 832,30 €	23 328,00 €
1102	Aménagement urbain et cadre de vie	31 230,00 €	40 000,00 €
1103	Equipements sportifs	258 916,89 €	294 469,31 €
1104	Programme social	80 000,00 €	0,00 €
1105	Equipements culturels et patrimoine	0,00 €	0,00 €
1501	Modernisation du service public municipal	0,00 €	0,00 €
Total des opérations d'équipement		1 005 979,19 €	357 797,31 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 919 464,51 €	
041	Opérations patrimoniales	87 571,74 €	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 007 036,25 €	
001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00 €	
TOTAL		16 200 692,52 €	9 107 679,04 €
SOLDE D'EXECUTION BRUT		-8 678 698,69 €	
RESTES A REALISER DEPENSES		849 022,58 €	
RESTES A REALISER RECETTES		9 107 679,04 €	
SOLDE D'EXECUTION NET		-420 042,23 €	

Article 2 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser :

- 849 022,58 € en dépenses d'investissement
- 9 107 679,04 € en recettes d'investissement

soit un solde positif de 8 258 656,46 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des rattachements intégrés dans les réalisations de la section de fonctionnement :

- 1 409 808,46 € en dépenses de fonctionnement
- 11 100,00 € en recettes de fonctionnement.

Article 4 : Adopte le compte administratif 2015 et ses annexes du budget principal de la Ville.

Article 5 : Arrête les résultats tels que résumés ci-dessous :

- En section de fonctionnement, un excédent de clôture de 5 114 329,57 €
- En section d'investissement, un solde d'exécution net négatif de 420 042,23 € (en prenant compte des restes à réaliser en dépenses et en recettes).

Annexe 1 : Compte administratif 2015 du budget principal

Ainsi fait et délibéré en séance le 7 avril 2016.

7
Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan

